



Simiane-Collongue



Agir pour  
la biodiversité

## AVENANT N°1 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2025 – 2027

### ENTRE :

La Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - **LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur** - dont le siège est situé 9 rue de Provence, Villa Saint Jules, 83 400 HYERES, représentée par sa Présidente, Madame Irène LASTERE,

Ci-après désignée « LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur » ou LPO PACA ou l'Association.

D'UNE PART,

### ET,

La municipalité de **Simiane-Collongue**, située à Hôtel de ville, Place le Sévigné, 13109, Simiane-Collongue, représentée par son Maire, Monsieur Philippe ARDHUIN dument habilité.

Ci-après désignée la « ville de Simiane » ou la « commune de Simiane »

D'AUTRE PART,

### PREAMBULE

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) conclue entre la ville de Simiane et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, les deux parties ont engagé une collaboration étroite en faveur de la connaissance, de la préservation et de la valorisation de la biodiversité communale.

La CPO a été élaborée pour les années 2025, 2026 et 2027.

Afin d'assurer la poursuite des actions prévues dans le cadre du partenariat et de garantir une gestion transparente et partagée des moyens mobilisés, il est apparu nécessaire de préciser les modalités financières attachées à la mise en œuvre de la convention.

Le présent avenant a ainsi pour objet de définir le montant de la participation allouée par la commune de Simiane à la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2026.

### ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

L'objet du présent avenant vise à notifier à l'Association la participation financière de la commune de Simiane pour l'année 2026. Cette subvention annuelle s'élève à 7 000 € et sera versée comme défini dans l'article 5 de la convention initiale.

### ARTICLE 2 : AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION INITIALE

Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Fait en 2 exemplaires à Simiane, le

Le Maire de Simiane  
**Philippe ARDHUIN**

La Présidente de la LPO PACA  
**DANIELLE CASTAGNONI**